

Pourquoi j'ai décidé d'y aller

Si on peut juger de la qualité d'un candidat à la violence des attaques qu'il subit, alors Raphaël Glucksmann est un bon candidat.

À peine, sa candidature annoncée, il a dû faire face à une série de critiques sur ses prises de positions passées. Il serait trop long de les expliquer toutes et de les remettre dans leur contexte. Il vaut mieux insister sur ses motivations

actuelles, qu'il a résumé dans un texte intitulé «*Voilà pourquoi j'ai décidé d'y aller*».

«**N**ous aurions pu, à Place publique, nous contenter de laisser la Bézézia annoncée advenir et publier un manifeste puissant au lendemain d'un 26 mai sinistre proclamant fièrement "On vous l'avait bien dit"», précise Raphaël Glucksmann en préambule.

Mais, pour le fondateur de Place publique, les défis à surmonter exigent d'être dans l'action et non dans la contemplation ou le commentaire.

«*Si l'on pense - et je le pense - que notre monde est en péril et qu'en 2030, il basculera dans l'irréversibilité de la catastrophe climatique si tout ne change pas, alors tout doit être tenté.*

Si l'on pense - et je le pense - que nos démocraties sont menacées, ébranlées par le néo-libéralisme et la vague nationale-populiste qu'il nourrit, alors tout doit être tenté pour briser le face-à-face mortifère entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen.

Si l'on pense - et je le pense - qu'il faut être aux côtés des dominés et des déclassés qui subissent au quotidien la violence sociale, aux côtés des minorités



Raphaël Glucksmann s'engage

pour défendre leurs droits et leur dignité, alors tout doit être tenté pour reconstruire une République respectant les principes qu'elle proclame au fronton de ses mairies.

Si l'on pense - et je le pense - que ce "Nouveau monde" est non seulement chimérique, mais aussi dangereux, que le clivage Gauche/Droite conserve sa pertinence, que la puissance publique doit être relégitimée, que mépriser les corps intermédiaires revient à mépriser les piliers de notre démocratie, alors tout doit être tenté pour revitaliser une offre de gauche crédible.

Si l'on pense - et je le pense - que le projet européen est notre avenir, souhaitable et nécessaire, et qu'il est aujourd'hui menacé de dislocation, d'anéantissement, alors tout doit être tenté pour lui redonner sens.

Nous avons un besoin vital de l'Union européenne pour lutter contre le réchauffement climatique, pour imposer des règles au commerce international et des amendes à Google ou Apple, pour mettre fin aux paradis fiscaux, pour défendre un modèle social différent, fondé sur la préservation des services publics et non plus leur démantèlement, pour accueillir et non plus chasser les exilés, pour affirmer nos libertés publiques dans un moment de recul généralisé... »

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 4/04/2019

SITE DE DEPOT
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Même pas en rêve!

Même pas en rêve! Voilà la réponse que donneront les Bretonnes et les Bretons au gouvernement si jamais lui venait l'idée de privatiser les routes nationales.

Les RN 12, 165 et 164, lorsqu'elle sera enfin achevée, sont et resteront des routes gratuites.

Mieux vaut prévenir que guérir. On l'a vu avec le mouvement des gilets jaunes : ce pouvoir ne brille pas par son aptitude à mesurer la détermination des acteurs des mouvements sociaux. Ni par sa capacité à les gérer ou les maîtriser.

Le 17 mai 2018, la ministre des Transports, Elisabeth Borne, a annoncé au Sénat que le gouvernement présentera pour 2019 un «*Plan de sauvegarde des routes*». Et la cellule investigation de Radio France vient de révéler une note des sociétés d'autoroutes qui seraient prêtes à «*se dévouer*» pour s'occuper de 9000 km de routes nationales.

Avant d'aller plus loin dans ce dossier, la ministre des Transports doit savoir que la réponse des Bretons sera Non!

Des ordonnances qui ne passent pas

Esbroufe, dédain et omissions : voilà en trois mots comment les députés socialistes jugent le projet de loi santé d'Agnès Buzyn. Pourtant, cette question fait partie des principaux sujets abordés dans le Grand débat national, voulu par le président de la République.



Joël Aviragnet

Or, après les grandes annonces du plan «*Ma santé 2022*», ce projet de loi au rabais ne tient pas compte des attentes exprimées par les Français, notamment sur les déserts médicaux.

En outre, alors que l'heure semble être à la discussion et au débat, sur vingt-trois articles, on ne compte pas moins de sept ordonnances. Difficile dans ces conditions de croire au discours qui consiste à faire croire que le Parlement est un lieu de débats, a dénoncé le député de Haute-Garonne, Joël Aviragnet.

Par ces ordonnances, le gouvernement demande au Parlement un blanc-seing pour éviter tout débat sur la refonte de la carte hospitalière. **« Il s'agit pourtant de savoir quels territoires verront leurs hôpitaux déclassés, leurs maternités déménagées, leurs services d'urgence fermés, leurs plateaux techniques abandonnés. Or, pour les signataires de cette Tribune "ce sujet ne peut échapper aux représentants du peuple et, plus largement, aux citoyens eux-mêmes". »**

« Ce projet de loi au rabais ne tient pas compte des attentes exprimées par les Français. »

Le système de santé mérite d'être réformé. Tout le monde s'accorde sur ce diagnostic. L'augmentation des maladies chroniques (diabète, insuffisances cardiaques, Alzheimer etc.) et le vieillissement de la population nécessitent des adaptations. Mais certainement pas celles contenues dans le projet de loi.

Pour répondre au besoin de professionnels, la ministre annonce la fin du numerus clausus. **« Pourtant elle crée les conditions d'une nouvelle limitation du nombre des étudiants en médecine qui ne garantit en rien une**

augmentation du nombre de médecins formés d'ici dix ans », s'alarment 57 députés de Gauche dans une lettre ouverte publiée par le *Journal du Dimanche*.

En effet, la formation de nouveaux praticiens est déterminée par les capacités d'accueil des universités et l'offre de stages des hôpitaux. Cela dépend des moyens financiers accordés à ces derniers et non du numerus clausus. Or, le budget reste identique.



Pas de blanc-seing pour la carte hospitalière

Tout n'a pas été tenté contre le développement des déserts médicaux (voir encadré). Alors que les acteurs de la santé et le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) réclament un conventionnement sélectif, la majorité ne semble écouter que les syndicats de médecins libéraux.

Les socialistes proposent



Pour les députés socialistes, opposition rime toujours avec propositions. Et s'ils sont aussi sévères avec le projet de loi Buzyn, c'est parce qu'ils ont co-signé la proposition de loi de Guillaume Garot déposée le 19 décembre 2018.

En matière d'offre de soins, les enquêtes d'opinion le confirment : un Français sur deux, en milieu rural, a du mal à avoir accès à un médecin, selon une enquête réalisée par l'*Institut Viavoice* et publiée le mercredi 12 décembre 2018.

Les 296 755 médecins inscrits à l'Ordre n'ont jamais été aussi nombreux en France. Mais leur répartition sur le territoire n'a jamais été aussi inégale.

D'un côté, les métropoles et les départements littoraux qui comptent des médecins en très grand nombre. De l'autre, des territoires urbains et ruraux qui ne sont pas aussi attractifs et où les médecins manquent.

Cette proposition comprenait cinq articles. Le premier prévoyait que dans des zones définies par les partenaires conventionnels, dans

lesquelles existe une offre de soins à un niveau particulièrement élevé, un nouveau médecin libéral ne puisse s'installer en étant conventionné à l'assurance maladie que lorsqu'un médecin libéral de la même zone cesse son activité.

L'article 2 prévoyait un soutien aux «*Territoires innovation santé*» dans les zones sous-dotées, via notamment l'attribution de crédits du fonds d'intervention régional pour assurer la permanence des soins.

L'article 3 assouplissait les procédures d'autorisation d'exercice des personnes titulaires d'un diplôme, certificat ou autre titre permettant l'exercice de la profession de médecin obtenu dans un État autre que les États membres de l'Union européenne.

L'article 4 développait l'assistance aux médecins via un dispositif qui autorise les remplaçants ou les adjoints de médecin à exercer la médecine en cas d'afflux exceptionnel de population.

Enfin, l'article 5 prévoyait une expérimentation visant à permettre à des pharmaciens de pouvoir dispenser certains médicaments (dont la liste reste à établir) à prescription médicale obligatoire dans le cadre d'un protocole inscrit dans les projets des communautés professionnelles territoriales de santé.

#Kenavo

Bien présents dans le monde réel, dans les associations et les conseils municipaux, les socialistes doivent aussi l'être dans celui virtuel des réseaux sociaux où, de plus en plus, se forme et se déforme l'opinion. Chargé, au sein du secrétariat fédéral, d'animer la riposte numérique, Pierre Moal doit quitter ses fonctions : il va, pour des raisons personnelles et professionnelles, s'installer en Ille-et-Vilaine. «Je suis très fier et heureux d'avoir travaillé au sein de ce secrétariat fédéral», insiste le Morlaisien qui quitte la Fédération du Finistère en laissant des outils performants qui ne demandent qu'à se développer.

Avec plus de 1300 abonnés, le compte *Twitter* de la Fédération (@fede_PS29) s'inscrit résolument dans une démarche de communication positive. «**Nous y mettons en avant nos projets, nos propositions, nos initiatives. Et quand on débute une campagne pour les élections**

européennes, nous, on parle d'Europe», souligne Pierre Moal.

Il en va de même pour la page *Facebook* de la Fédération qui, quant à elle, compte un peu plus de 1000 abonnés, ce qui la situe parmi les pages politiques les plus actives du Finistère, et parmi les fédérations socialistes les plus suivies de France.

«Nous venons de compléter notre présence sur les réseaux en créant

le compte *Instagram* de manière à publier des photos et à toucher un public différent», annonce Pierre Moal. À côté de ces comptes institutionnels, plusieurs dizaines de militants tweetent régulièrement **«mais toujours avec bienveillance et en restant dans le combat d'idées»,** insiste Pierre Moal.

Les bases sont donc solides. Reste à faire vivre et élargir le réseau. **«À côté des comptes fédéraux, nous devons créer des comptes plus locaux, au niveau des sections ou des bassins de vie pour mettre en avant les initiatives et les prises de positions locales. Nous avons commencé par le pays de Morlaix qui s'est doté d'une page *Facebook* et, très rapidement, d'autres comptes vont voir le jour. C'est important dans la perspective des Municipales»,** insiste le secrétaire fédéral à la riposte numérique.

Pierre Moal quitte physiquement le Finistère pour rejoindre l'Ille-et-Vilaine, mais il compte bien rester un membre actif de la «socialosphère».



En pleine action : retransmission du discours d'Olivier Faure

OSP Quimper-Orly : le Département y travaille

«Nous n'avons pas attendu les parlementaires LREM pour défendre l'aéroport de Quimper», répond en substance, la présidente du Conseil départemental aux élu.es de la région de Quimper qui, subitement, découvrent ce dossier.

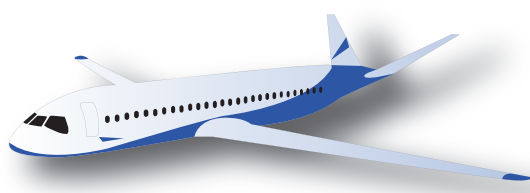
Depuis quelques jours, des communications fleurissent au sujet de l'Obligation de Service Public (OSP) Quimper-Orly. Nathalie Sarrbezolles s'étonne toutefois que, **«tels des oiseaux annonçant le retour du printemps, des élu.e.s, parlementaires, fort discrets jusqu'alors, sortent de leur silence pour sommer le Conseil départemental du Finistère de leur répondre quant à une participation financière pour maintenir la ligne aérienne. Que n'étaient-ils déjà présent.e.s pour nous accompagner dans toutes les démarches menées par les élu.e.s du Département à la suite de la publication du rapport Duron».**

à 2038 les investissements nationaux pour améliorer la desserte de l'Ouest breton, les élu.es locaux se sont fortement mobilisés, de manière unie et concertée, pour faire valoir une nécessaire vision d'aménagement du territoire, défendre l'accessibilité et porter une ambition commune pour la pointe bretonne.

Le pacte d'accessibilité a été signé à Rennes, le 8 février 2019. Depuis, le Conseil départemental travaille, main dans la main, avec le Conseil régional de

Bretagne sur ces enjeux et la déclinaison de ce pacte. Des discussions ont eu lieu et sont toujours en cours entre l'État et les collectivités locales sur l'ouverture d'une OSP Quimper-Paris (Orly). Celle-ci questionne la qualité et la réalité de l'engagement de l'opérateur aérien sur le territoire, la fréquence de desserte, le type d'appareil utilisé, les horaires, la politique commerciale ou encore la continuité d'exploitation et de service public. Et, bien évidemment, le montant de participation publique avec les clés de répartition financière.

«Respectueuse de l'Assemblée départementale, des élu.e.s représentant les habitant.e.s du Finistère, j'ai engagé la réflexion sur le sujet, dans le cadre des compétences et objectifs du Département, dès la demande adressée par le président du Conseil régional. Les exécutifs locaux ont les seuls calendriers qui vaillent en tête: celui de la Délégation de Service Public et celui de leurs instances, non celui d'une démarche politicienne.»



L'accessibilité est une priorité du Département

En effet, depuis l'annonce de ce rapport, en février 2018, reportant

Agenda



14 septembre
Fête de la gauche
à Quimperlé.

MJS : plus que jamais dans la famille socialiste

Mehdi Chalah

Tel le phénix, le MJS renaît de ses cendres. Après une grave crise interne qui a bien failli l'emporter, le Mouvement des Jeunes Socialistes repart sur de nouvelles bases, nous explique son porte-parole national, Mehdi Chalah.

Cap Finistère : Où en est le MJS un an après le congrès d'Aubervilliers ?

Mehdi Chalah : Notre convention nationale vient de se tenir à Lille. Plus de 200 délégués, issus de 52 fédérations y ont participé. Ce n'est pas un hasard si nous avons choisi cette ville, en dehors du fait qu'elle est une grande métropole socialiste, avec comme maire Martine Aubry. Notre 12^e congrès s'était ouvert dans cette ville le 13 novembre 2015. Suite aux attentats, nous avons bien sûr interrompu nos travaux mais nous nous étions promis d'y revenir.

Il est vrai qu'après la Présidentielle, notre mouvement a traversé une grave crise. La direction, élue dans des conditions pour le moins discutables, au congrès de Bondy, en février 2018, voulait, contre l'avis des adhérents, rompre avec la famille socialiste et rejoindre le mouvement de Benoît Hamon. À ce congrès, pour la première fois dans l'histoire du mouvement, l'ensemble des sensibilités minoritaires s'étaient retrouvées pour présenter un texte alternatif à celui de la majorité nationale ainsi qu'une candidate à la présidence. Cette démarche a même été soutenue par plusieurs représentants de l'ancienne majorité pour lesquels il n'était pas concevable que le MJS puisse soutenir des concurrents du PS.

L'année qui vient de s'écouler a donc essentiellement été consacrée, pour la nouvelle direction, à effectuer des démarches administratives et à permettre au mouvement de repartir sur de nouvelles bases. La convention nationale a, entre autre, acté cette métamorphose.

Cap Finistère : À quoi ressemble le MJS désormais ?

Mehdi Chalah : Nous nous sommes dotés de nouveaux statuts plus démocratiques : nous avons tiré les leçons des derniers mois et nous ne voulons pas re-commettre les mêmes erreurs. Nous n'avons plus de président mais une direction collégiale de huit personnes. Le MJS est toujours autonome et nous l'avons d'ailleurs réaffirmé dans notre déclaration d'autonomie. Cependant, nous réaffirmons également notre fidélité à la famille socialiste.

Cap Finistère : Justement, sur quoi ont porté les débats à Lille ?

Mehdi Chalah : On en revient à l'aspect démocratique de nos statuts. Nous avons adopté très majoritairement la motion d'orientation qui fixe notre cap. Mais, en outre, toutes les fédérations pouvaient déposer des résolutions, qui ont vocation à enrichir le débat. Je pense notamment à un texte qui insiste sur l'importance de l'accès à la culture pour tous ou à un autre qui évoque la possibilité de mettre en place des chèques Sport pour que le plus grand nombre puisse pratiquer des activités sportives. Mais nous avons également travaillé sur le féminisme ou la laïcité. Dans la perspective des élections municipales nous avons réaffirmé que nous nous engagerions derrière les candidats socialistes. Mais faire campagne ne signifie pas uniquement coller les affiches et distribuer les tracts. Nous voulons aussi apporter nos propositions et contribuer à enrichir les programmes que défendront nos candidats.

Cap Finistère : Vous avez insisté sur la dimension européenne du mouvement ?

Mehdi Chalah : Oui, nous sommes toujours affiliés à YES (Young European Socialists) qui regroupe les organisations de jeunesse sociale-démocrates. Et d'ailleurs, une délégation était présente au congrès qui vient de se tenir à Helsinki. Mais nous avons aussi voté, à la convention nationale, notre affiliation à une ligne politique. Pour faire simple, il existe deux orientations au sein de YES. L'une, qu'on peut qualifier de sociale-libérale, plutôt présente en Scandinavie et dans le nord de l'Europe et l'autre, plus socialiste et plus latine. Nous nous reconnaissons bien sûr dans la seconde.

Cap Finistère : Quels sont maintenant vos objectifs ?

Mehdi Chalah : Nous voulons d'abord poursuivre notre redressement en nous implantant sur l'ensemble du territoire et notamment dans le Finistère.

Notre ambition est simple : être utiles au Parti Socialiste et ne pas retomber dans le travers du passé. Cela passe par la structuration de notre mouvement, la formation des militants et l'élaboration de propositions. Nous aspirons, avec tous les jeunes qui se reconnaissent dans les valeurs socialistes, à être à la pointe de l'innovation politique.

En savoir plus : jeunes-socialistes.fr



Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1265 - Vendredi 5 avril 2019
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFPS

